



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE D'OUVERTURE DE TRAVAUX MINIERES SUR LA CONCESSION D'HYDROCARBURES DE NONVILLE - Commune de NONVILLE (77)

Par arrêté préfectoral n°2020-10/DCSE/BPE/M du 4 août 2020 est prescrite pendant 31 jours consécutifs en mairie de Nonville, une enquête publique du **samedi 19 septembre 2020 – 9h00 au lundi 19 octobre 2020 – 17h30**, relative à la **demande d'ouverture de travaux miniers sur la concession d'hydrocarbures de Nonville pour le forage de dix puits ainsi que l'extension et l'aménagement de la plateforme située sur la commune de Nonville (77)**, présentée par la société BRIDGEOIL domiciliée 49 rue Arsène et Jean Lambert – 86100 CHATELLERAULT.

Pendant toute la durée de l'enquête, le **dossier d'enquête** comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sera **tenu à la disposition du public** :

- à la **mairie de Nonville**, siège de l'enquête (Place de la mairie 77140 NONVILLE) aux **jours et heures habituels d'ouverture au public**, en version papier et en version numérique sur un poste informatique dédié fourni par Publilégal.
- sur le **site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne** à la rubrique Publications - Enquetes publiques à l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques

Pendant toute la durée de l'enquête, le **public pourra consulter et consigner ses observations et propositions** :

- sur le **registre d'enquête en format papier ouvert à la mairie de Nonville**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- sur le **registre dématérialisé accessible** :
 - à la **mairie de Nonville** à partir d'un poste informatique dédié fourni par Publilégal
 - sur le **site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne précité**,
 - par **courrier électronique** à l'adresse suivante : nonville-travauxminiers-bridgeoil@enquetepublique.net

Les **observations et propositions du public** pourront également être adressées par voie postale à l'attention du **commissaire enquêteur avant la fin de l'enquête au siège de l'enquête fixé à la mairie de Nonville** à l'adresse précitée. Elles seront annexées au registre papier et tenues à la disposition du public au siège de l'enquête. Les observations du public sont communicables aux frais de la personne qui en formule la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le **commissaire enquêteur**, M. Philippe BARTOLOMEI, directeur adjoint de la Poste, retraité, se **tiendra à la disposition du public** pour recevoir les observations et propositions des intéressés à la **mairie de Nonville, aux dates et heures suivantes** :

- | | |
|----------------------------|--|
| • samedi 19 septembre 2020 | de 09h00 à 11h30 (début de l'enquête) |
| • jeudi 24 septembre 2020 | de 09h00 à 11h30 |
| • jeudi 1er octobre 2020 | de 13h30 à 17h30 |
| • mercredi 7 octobre 2020 | de 13h30 à 17h30 |
| • lundi 19 octobre 2020 | de 13h30 à 17h30 (clôture de l'enquête). |

Toute information relative au projet pourra être obtenue auprès de la société BRIDGEOIL (contact : Mme DIETRICH, géologue - tél. : 05 59 27 76 05 - Mail : e.dietrich@bridgeoil.fr).

Le présent avis est consultable sur le site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne précité.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la Préfecture - DCSE BPE (12 rue des Saints-Pères 77010 Melun Cedex). Le dossier est également téléchargeable sur le site internet précité.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de Nonville, à la préfecture et sur le site internet précité. Au terme de l'enquête publique, il sera statué sur la demande par arrêté du préfet.